

Un spectacle pour parler de la laïcité



En toile de fond, un panégyrique de drapeaux et symboles ; au premier plan, un cœur d'artiste, synthèse illustrée d'une laïcité apaisée./ Photo DDM.

«La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions». Cette définition est éditée sur le site gouvernement.fr, déclinée sur scène dans la pièce de Laëticia Brécy et Pierre Léoutre, jouée par la troupe A Pied d'œuvre. En partenariat avec le Fonds de soutien des œuvres laïques (FSOL), initiateur et financeur de cette démarche, et la direction départementale de l'enseignement national (DDEN) du Gers, qui a mis en place un calendrier, la compagnie organise une tournée dans les écoles primaires en milieu rural avec le spectacle «Laïcité mon petit amour», version enfant adaptée du spectacle «Laïcité mon amour» donné dans 12 écoles primaires entre mars et avril. Une initiative proposée à Villecomtal par le délégué DDEN Christian Cachalou et auquel ont assisté gratuitement les élèves de toutes les classes. Dans le rôle principal, Marianne, qui demande à ses parents «la paix dans le monde» comme cadeau d'anniversaire. «Vous avez parfaitement su rendre concret cet aspect. Cela va justement nous servir concrètement pour travailler le sujet en classe», a dit le directeur de l'école, Philippe Nifle, aux acteurs qui, au travers de saynètes, ont fait référence à Antoine de Saint-Exupéry, aux scientifiques, aux politiques, à l'astrophysique, au texte des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 avec une mise en exergue des articles IX et X et au traité sur la tolérance de Voltaire. «Croire en tout ce qui rend heureux, à devenir qui on est, à devenir les sculpteurs de soi-même», des messages qui ont suscité bon nombre de questions de la part du jeune auditoire.

La Dépêche du Midi

Publié le 17/03/2018